**Discours de clôture**

Monsieur le Préfet,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Messieurs les président du Conseil départemental de la Loire et du Rhône représentés par leurs Vice-présidents

Monsieur de le président de St Etienne Métropole représenté par sa vice-présidente

Mesdames et messieurs les représentants des délégations étrangères,

Mesdames et Messieurs les élus régionaux et départementaux,

Madame la présidente du Parc naturel régional du Pilat, chère Michèle Pérez

Mesdames et messieurs les présidents et élus des Parcs,
Mesdames et messieurs les maires,

Mesdames et messieurs les directeurs et agents des Parcs,

Mesdames et messieurs les partenaires de notre réseau,

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Permettez-moi d’abord de vous dire mon plaisir de retrouver ici à Saint-Etienne aux portes du Parc naturel régional du Pilat le réseau des 53 Parcs naturels régionaux de France. De vous retrouver, parlementaires attachés aux Parcs, élus et techniciens des Parcs, partenaires fidèles, vous tous engagés dans la belle aventure de plus de 50 ans au service de nos territoires.

Je veux remercier Michèle Perez, présidente du Parc naturel régional du Pilat qui s’est investi personnellement dans la réussite de ce Congrès. Merci aussi à sa directrice Sandrine Gardet, à Axel Martiche qui s’est mobilisé avec beaucoup de professionnalisme et à toute l’équipe du Parc.

Je me dois d’associer à ces remerciements pour les organisateurs, Pierre Weick, Directeur de la Fédération des Parcs pendant 7 ans. Il a très largement contribué à cet important moment pour notre réseau. Depuis maintenant 10 jours, il est entré dans une autre période de sa vie, pleine de nouvelles surprises et de beaux défis, puisque Pierre a fait valoir ses droits à la retraite. Merci aussi à Eric Brua, qui vient de prendre la direction de notre Fédération des Parcs et qui a suivi l’organisation du Congrès dans sa dernière ligne droite. Je lui souhaite de s’épanouir dans ces nouvelles fonctions au sein d’un réseau qu’il connait déjà bien.

Je souhaite également adresser mes remerciements à Jean-Louis Joseph, président d’Honneur de la Fédération, membre du Conseil Économique Social et Environnemental. Il a participé hier à la présentation du rapport sur les Parcs naturels régionaux, en présence de notre 1erVice-Président Délégué Philippe Gamen que je salue et de notre ancien directeur Pierre Weick. Cet avis a été présenté ce matin aux présidents et directeurs par son rapporteur Alain Feretti que je remercie. Je tiens à souligner l’important travail d’analyse et d’enquête qui a nourri ce document. Après la revue de dépense, il s’agit d’un nouveau rapport qui met en lumière l’intérêt et la pertinence des Parc naturel régionaux et leur originalité dans le paysage institutionnel. Il présente également 18 préconisations importantes à l’attention des Parcs, de l’État, des régions et de l’ensemble des partenaires. Je suis convaincu de l’intérêt de ce rapport pour appuyer la politique des Parcs.

Je suis reconnaissant bien entendu à la Région, à son Président Laurent Wauquiez, son Vice-Président, Éric Fournier présent à nos travaux, pour le soutien financier conséquent qu’ils nous ont accordé́. Michèle tu as remercié les partenaires locaux Saint-Etienne-Métropole, la Ville de Saint Etienne, les Départements de la Loire et du Rhône et je m’y associe pleinement. Je sais l’importance du soutien de ces collectivités pour l’organisation d’une manifestation de cette envergure. Ces remerciements vont aussi au ministère de la transition écologique et solidaire, au CGET et à la caisse des dépôts et consignation.

Je remercie monsieur Sébastien Lecornu, Secrétaire d’État auprès du ministre de la transition écologique et solidaire pour le message vidéo qu’il nous adressera tout à l’heure n’ayant pu assister à nos travaux.

Je salue aussi les délégations étrangères venues s’inspirer des Parcs à la Française ; c’est avec plaisir que la Fédération des Parcs répond aux nombreuses sollicitations dans la mesure de nos moyens qui restent fragiles. Il s’agit aujourd’hui de la Belgique, la Suisse et de la Chine,

Merci pour sa présence au Président d’Europarc, Ignace Schops, qui représente près de 400 Parcs et espaces protèges de 36 pays d’Europe.

Mesdames et messieurs, chers collègues des Parcs, chers partenaires des Parcs,

Notre réseau est un réseau fort. Notre réseau est un réseau dynamique. C’est un réseau ambitieux. Il est à l’image de chacun de nos Parcs, résolument engagé vers l’avenir avec une vision optimiste. Je crois qu’une des grandes originalités des Parcs réside dans le fait que là ou beaucoup voient des menaces les parcs voient des défis et autant d’opportunités d’expérimenter. Nous croyons en l’avenir de nos territoires en leur formidable capacité à se mobiliser, à créer et à innover.

L’avenir de la France passe par ses territoires. A tous ceux qui pensent encore aujourd’hui, peut-être même plus qu’hier, que les solutions viendront de l’extérieur, ou d’en-haut nous disons avec conviction : vous faites fausse route ! Cela fait 50 ans que nous prouvons que l’énergie vitale qui met la France en mouvement se trouve dans les territoires. Cette énergie nous la puisons, dans l’histoire singulière de chacun de nos Parcs. Nous l’ancrons dans ses ressources naturelles et humaines.

Comme un écho, le 26 septembre dernier plusieurs centaines d'élus locaux, maires, présidents de régions et de départements, unis dans un même constat, partageant une même ambition pour la France ont lancé l’appel de Marseille. Un appel solennel au gouvernement à renouveler la confiance en la décentralisation. Nous y voyons un appel à poursuivre la confiance aux territoires et nous voulons nous y associer.

Ce congrès se veut tourné vers les autres et notamment vers nos villes partenaires. Néanmoins laissez-moi avoir un message à l’attention des 53 Parcs naturels régionaux de France, de leurs élus, de leurs équipes qui se battent avec tant de conviction au quotidien pour accompagner et soutenir les initiatives locales. Chers collègues, élus et agents des Parcs soyez fiers de ce que vous faites, poursuivez votre mobilisation permanente pour contribuer à construire, pour chacun des 53 Parcs de France, un avenir heureux.

Je ne méconnais pas les difficultés, institutionnelles, culturelles parfois, budgétaires souvent. Mais je constate aussi que nous avons passé une période difficile à l’aune des réformes territoriales successives, tout en préservant l’essentiel. Nous aurions pu être menacé dans nos fondamentaux, voir même dans notre raison d’être. Les Parcs naturels régionaux sont des outils multiformes. Ils s’adaptent aux spécificités de chacun des 53 territoires classés. Ils s’y adaptent parce qu’ils en connaissent avec précision les forces et les faiblesses. Chaque syndicat mixte de Parc est différent. Son organisation et ses moyens sont le reflet des besoins du territoire. Cette capacité à embrasser largement ses problématiques multiples, cette capacité à adapter nos moyens et nos missions aux enjeux de nos territoires, nous l’avons préservé et je pense même que nous l’avons conforté. Soyez en tout état de cause assuré que la fédération des Parcs naturels régionaux de France s’attachera à rester le garant de cette diversité.

Vigilant nous l’avons également été concernant la Loi Elan qui a menacé l’opposabilité de nos chartes aux documents d’urbanisme. En remettant en cause ce principe, c’est toute la cohérence entre les politiques publiques locales sur laquelle nous portons quotidiennement notre attention qui était menacée. Un équilibre que nous avons construit progressivement, et localement toujours dans la concertation. L’étude de Romain Lajarge « valeur spécifique des parcs naturels régionaux » l’a bien montré, les Parcs naturels régionaux ne se construisent pas dans le conflit ou le contentieux. Ce projet de Loi proposait une simplification en trompe l’œil. Oui la concertation prend du temps. Mais ce temps permet d’identifier et de résoudre les problèmes en amont. Parfois prendre le temps de construire un projet est nécessaire, il en garanti la durabilité, il en améliore les contours et son acceptabilité politique et sociale. Je tiens à remercier très chaleureusement les sénateurs issus de tous les groupes politiques qui ont porté les deux amendements que nous avions proposé, les députés qui l’ont soutenu en Commission Mixte Paritaire et la clairvoyance du rapporteur à l’Assemblée Nationale qui s’est finalement rangé à l’argumentaire de ses collègues.

Je veux également remercier le Ministre de la transition écologique et solidaire, ses services qui nous ont accompagné et soutenu dans l’importante actualité législative que nous avons traversé ces dernières années. Les évolutions issues de la loi biodiversité portent déjà leurs fruits. Cela a permis à de nombreux Parcs d’obtenir en cours de classement, l’adhésion de communes qui n’avaient pas approuvé initialement la charte et certain pour un nombre important. Je pense par exemple aux Parc naturel régional des Baronnies Provençales, au Parc naturel régional des Ballons des Vosges, de Loire Anjou Touraine, du Perche, du Golfe du Morbihan. En tout plus d’une dizaine de Parcs ont profité de cette mesure pour conforter leurs périmètres. Nous ne pouvons que nous en féliciter et y voir la reconnaissance du travail effectué par ces parcs sur le terrain. Nous féliciter également du passage de la durée du classement de 12 à 15 ans qui va donner du souffle à l’ensemble des Parcs (une dizaine de PNR ont déjà obtenu cette prorogation).

Il reste néanmoins des sujets d’inquiétudes comme la mise en œuvre du nouveau critère de population. Il ne s’agit pas de contester le principe de la prise en compte d’un tel critère. 2/3 des communes représentant les ¾ de la surface et la moitié de la population du périmètre d’étude semble en théorie une limite raisonnable pour avoir le droit de prétendre au classement. Néanmoins certains Parcs sont concernés par des communes partiellement comprises dans le Parc et dont la population à elle seule représente parfois la moitié de la population totale du Parc. Et c’est très souvent le cas pour les Parcs de cette région Auvergne Rhône Alpes, tel la Chartreuse, le Vercors ou les Bauges, qui entrent ou qui sont en révision. Nous n’avons cessé d’attirer l’attention sur les risques liés à la mise en œuvre de ce nouveau critère. Nous allons observer le déroulement des procédures de révision et en cas de situation de blocage ou de dérive nous devrons en tirer les conclusions. Je sais que le Ministère partage nos inquiétudes et fera preuve de vigilance à nos côtés.

Chers amis, les Parcs naturels régionaux sont parfois incompris, mal connus, je le mesure quasi quotidiennement. Cette incompréhension, quand elle vient de nos partenaires les plus proches comme des Régions peut mettre en danger notre capacité à porter pleinement, sur nos territoires, l’ambition du projet inscrit dans chacune de nos Chartes. Cela a été le cas ici dans la Région Rhône Alpes Auvergne, il ne servirait à rien de le cacher. Le réseau s’est inquiété des positions parfois dures prises par son exécutif à l’attention des Parcs. Nous avons regretté l’arrêt brutal du projet de création du Parc naturel régional du Haut Allier. Nous nous sommes inquiétés du discours qui ne semblait voir les Parcs que par le prisme de leur coût. Ce discours était porté ici dans cette région qui dispose pourtant du plus grand nombre de PNR en France et dont un grand nombre d’entre eux étaient régulièrement cités en exemple au niveau national. Mais heureusement le dialogue est resté ouvert en permanence. Et quand on donne la chance aux Parcs de démontrer leur utilité et leur formidable capacité à agir, ces derniers emportent toujours l’adhésion. Ce fut le cas aussi ici. La Région Auvergne Rhône Alpes a finalement mené un débat sur les Parcs en séance plénière en juin de dernier et il fut d’une très grande qualité, qui a abouti à une position ambitieuse. Je veux encore une fois remercier ici son président Laurent WAUQUIEZ qui n’a jamais fermé la porte au dialogue et à Éric FOURNIER son Vice-Président qui a porté le débat, devant l’assemblée plénière et que j’ai suivi en direct, et je vois finalement dans notre présence ici à Saint Etienne et dans cette magnifique région comme un symbole de l’attachement que vous portez à la politique des parcs.

 Aujourd’hui, à l’image de la région Auvergne Rhône Alpes, quasiment tous les conseils régionaux ont mené ce débat allant jusqu’à adopter une position, une ambition pour les Parcs, qui témoigne de l’importance de la contribution de l’outil Parcs à la mise en œuvre de leurs politiques. Ces positions confortent toujours le rôle d’interface et d’expérimentateurs qu’ils peuvent jouer vis-à-vis de leurs territoires ruraux. Je les en remercie et j’invite les régions que ne l’ont pas fait à le faire. Oui c’est vrai les Parcs ont un coût. Pourtant le 3 juin dernier, lors de l’inauguration du Parc de la Sainte Baume, notre 52ème, le Président de la Région Sud Provence Alpes Côte d’Azur, Renaud Muselier disait avec force, qu’un euro investi dans le Parc engendrait 7,5 euros de retombées pour le territoire. Les Parcs forts de leur ingénierie polyvalente et hautement qualifiée, accompagnent chacune des collectivités de leur territoire dans la mise en œuvre de leurs projets et facilitent la mobilisation de crédits pour les réaliser. Et croyez-moi, cette ingénierie est très souvent enviée des territoires qui n’ont pas la chance d’avoir un Parc. Monsieur le Président Wauquiez, lors de nos échanges vous me faisiez griefs du coût de fonctionnement des Parcs. J’ai eu l’occasion de vous le dire, et je le redis ici publiquement, ne vous arrêtez pas à l’analyse comptable de nos budgets ! Mes chers collègues, vous en êtes les témoins, quand nous finançons des ingénieurs pour la mise en place des circuits courts, quand nous rémunérons des architectes pour la création d’une filière de bois locaux ou pour la construction de bâtiments publics exemplaires, quand nous contribuons de manière significative à développer le tourisme et l’attractivité de nos territoires, quand nous portons des programmes Leader, quand nous investissons des millions d’euros sur nos territoires par le biais des TEPCV, des Contrats de ruralité, des programme LIFE, qui peut encore dire et croire qu’une structure de gestion d’un Parc ne peut se résumer qu’à son budget de fonctionnement !!! Un parc c’est de l’investissement pour notre territoire, c’est de l’ingénierie qui accompagne nos projets, c’est du développement et de l’emploi pour nos habitants !!! C’est ça la réalité de notre investissement sur nos territoires !!!

En 2017 nous avons fêté nos 50 ans. Une année qui comptera dans la vie de notre réseau et dont l’évènement Destination Parcs à Bercy Village a été le point d’orgue. Un Magnifique village éphémère constitué de 49 Parcs et a présenté aux parisiens la diversité et la richesse de nos territoires. Cette manifestation a été un grand succès populaire avec plus de 20.000 visiteurs et de fortes retombées dans la presse. Vous avez été unanimes pour en saluer le succès. Le grand public aime les Parcs. Il faudra réfléchir à la manière dont nous pourrons à l’avenir poursuivre collectivement la valorisation de nos territoires. D’importants chantiers sont ouverts. Il y’a la marque valeur Parc qui a pris un nouvel essor depuis sa refonte et son repositionnement national. Il faudra conforter sa visibilité et son rayonnement au prêt du grand public. Nous ne devons pas relâcher nos efforts. Nous avons également des ambitions importantes concernant le tourisme, la promotion et la commercialisation de nos destination.

Je suis persuadé que les Parcs naturels régionaux de France, dans le contexte social actuel et au vu de l’attente des clientèles, peuvent constituer des destinations de premier plan au niveau national et international. Nous avons opté au sein du réseau pour l’adoption d’une stratégie ambitieuse. Le chantier est ouvert !

Je voudrais également saluer ici (c’est un peu la coutume) les derniers arrivés dans notre beau réseau. Les Parc naturel régional de la Sainte Baume et le Parc naturel régional de l’Aubrac. Mes chers amis, je n’ignore rien du débat sur le nombre de Parcs naturel régionaux. J’ai eu l’occasion de m’exprimer sur le sujet à de nombreuses reprises. Faut-il en fixer la limite, faut-il envisager un numérus clausus pour en préserver le caractère « exclusif » ? Quand on voit la beauté de ces territoires et la qualité des projets que porte ces Parcs nous ne pouvons qu’en conclure que la politique de création des Parcs ne peut pas être une question de chiffre. C’est l’exigence qui doit en déterminer le nombre. C’est le territoire et son ambition qui doivent continuer à prévaloir à leur création, comme à leur renouvellement. Le label est attractif et c’est tant mieux. Mais nous, État, Régions, et fédération, devront rester les garants de la qualité de chaque projet de Parc mais également des moyens financiers qui sont et seront mis à leur disposition. Ils doivent permettre à chaque Parc la réalisation des ambitions fixées dans la Charte. La Fédération sera dorénavant très vigilante sur la question spécifique des moyens, car il n’y aurait rien de pire pour les nouveaux Parcs et pour le réseau que d’avoir des Parcs qui n’auraient pas les moyens à la hauteur des enjeux qu’ils ont identifiés dans leurs chartes.

Une nouvelle ruralité émerge. Nos territoires sont attractifs. Ils attirent une population en quête de bien-être et de qualité de vie. Nos campagnes regorgent de créativité et cette créativité est un moteur de développement. Ne sous-estimons pas la réalité et le potentiel de cette activité économique qui est en très grande majorité en adéquation avec nos valeurs. Dans l’agriculture, dans la filière bois, dans l’éco rénovation, dans la culture, dans le tourisme, les initiatives se multiplient et les Parcs en sont souvent un extraordinaire catalyseur. Le Parc naturel régional du Pilat est un modèle souvent cité en exemple. C’est ici qu’est née la première centrale photovoltaïque villageoise. Un exemple qui se déploie désormais sur l’ensemble du territoire Français. Parc pionnier également sur la question de la mobilité, thématique au combien importante dans la perspective des coopérations entre villes et campagnes. Je pense aussi, madame la présidente, à votre politique ambitieuse en matière de financements participatifs. Et sans oublier le vin, et quels vins ! Peu de gens dans cette salle auraient pu imaginer avant de venir à ce congrès que le Parc est en grande parti à l’origine du renouveau de l’AOC Condrieu. Des exemples comme celui-là j’en vois régulièrement lors de mes visites, parmi les plus emblématiques on pourrait citer le GR20 en Corse, ou au bleu du Vercors. Là nous parlons d’économie sur des territoires souvent fragiles, avec à la clé des centaines d’emplois dans nos campagnes. Je veux donc te dire ici, chère Michèle, à quel point je suis heureux que ce congrès 2018 soit organisé ici à Saint Etienne aux portes du parc naturel régional du Pilat. Je veux te remercier très chaleureusement de cette initiative. D’autant que, ce territoire et tu l’as dit est également particulièrement représentatif des enjeux des relations entre villes et campagne.

Je vois dans le thème de notre congrès un grand signe de maturité. Fort de notre expérience et bien ancrés dans nos valeurs nous avons décidé de nous tourner vers les villes qui nous entourent et qui font même parfois partie intégrante de nos territoires. Nous nous tournons vers ces villes sans complexe et avec un message fort. Nous sommes des territoires interdépendants. L’actualité est brulante. Pour contenir le réchauffement climatique dans une limite supportable, le GIEC fixe comme nouvel objectif d’atteindre la neutralité Carbonne en 2050. Pour la France, cela impliquerait d’émettre moins de 70 millions de tonnes de CO2 en 2050. Nous en émettons 470 millions aujourd’hui et en 2017 l’émission de carbone est repartie à la hausse. En mars c’est le muséum et le CNRS qui ont annoncé la disparition massive (plus d’un tiers) des oiseaux de nos campagnes. Chaque printemps c’est un cri d’alarme tristement silencieux qui risque de retentir dans nos campagnes.

L’enjeu climatique, la crise écologique voir même les crises sociétales appellent la construction de nouveaux liens de réciprocités entre nos territoires. Nous avons trop longtemps vécu en faisant abstraction de ces liens. Il n’y a pas de fracture irréversible entre le monde dit rural et le monde dit urbain. Il y’a des liens forts et permanents. Nous devons les identifier et les cultiver. La mondialisation nous a appris à consommer sans nous préoccuper des impacts sur nos ressources naturelles. Les paysages forestiers et agricoles de nos ancêtres sont devenus aux yeux de beaucoup de citoyens des espaces récréatifs. Les pages des journaux sont remplies d’analyses plus ou moins fondées sur les fractures territoriales. Les relations que nous pouvons construire entre Parcs et agglomérations doivent contribuer à réengager la société dans un cercle vertueux.

Je veux remercier ici Martin Vannier pour le travail qu’il a réalisé. Les réflexions à ses côtés sont toujours un grand moment de respiration. Merci également à Roger Pol Droit, pour son regard éclairé sur la société. Merci aux intervenants de la table ronde à Romain Lajarge pour son animation. Merci aux animateurs des agoras présidents, directeurs et membres du CORP. Merci enfin à vous tous pour vos contributions qui nous seront utiles car nous souhaitons que ce congrès ne soit pas la fin d’un processus mais une étape. Il faudra traduire les propositions en actes, les rapprochements en partenariats.

Je veux aussi profiter de cet évènement pour m’adresser au ministre par l’intermédiaire de son représentant. Monsieur le ministre, vous portez désormais le plan biodiversité élaborée par votre prédécesseur Nicolas Hulot. Ce dernier n’a cessé d’alerter l’opinion public sur l’état de notre planète et sur les risques encourus par l’humanité si notre réaction et notre investissement pour lutter contre l’érosion de la biodiversité et contre le réchauffement climatique n’était pas à la hauteur des enjeux. Nous avons relayé un certain nombre de cris d’alertes comme le constat du déclin des oiseaux de nos campagnes, l’urgence de l’interdiction de l’utilisation du glyphosate, où l’augmentation permanente de l’utilisation des pesticides et ce malgré les politiques volontaristes mises en place depuis des années. Nous avons salué l’élaboration de ce plan aux côtés de réserves naturelles de France, des conservatoires d’espaces naturels et de rivages de France. Je peux vous garantir monsieur le Ministre que nous mesurons sur le terrain chaque jour l’urgence d’agir. Nous espérons que les moyens déployés par ce gouvernement pour garantir la mise en œuvre de ce plan seront à la hauteur de l’enjeu. Nous espérons surtout que ce plan ne sera pas le plan d’un ministère mais bien le plan du Gouvernement. Nous espérons enfin qu’il ne passera pas au rabot des innombrables lobbys qui n’ont de cesse de saper les volontés de changement. Ces volontés nous les entendons et nous les accompagnons chaque jour dans nos territoires. Elles sont portées par des femmes et des hommes remplies de convictions. Ces femmes et ces hommes démontrent chaque jour par leur capacité d’action qu’un autre monde est possible Ils nous montrent la voie d’une nouvelle société et d’un avenir heureux. Monsieur le ministre je veux vous dire que vous pouvez compter et vous appuyer sur le formidable réseau des Parcs naturels régionaux pour mettre en œuvre le plan biodiversité. Ne passez pas à côté des formidables laboratoires que sont les Parcs, ne passez pas à côté de leurs expériences et leur savoir-faire, regardez ce que nous faisons au quotidien, venez vous imprégnez de nos actions dans nos Parcs, ce sera aussi pour vous un ressourcement, comme nous le disait d’ailleurs Nicolas Hulot à Paris le 12 octobre dernier. Nous avons des choses à dire dans chacun des 6 axes du plan biodiversité et des actions à proposer dans la quasi-totalité des 90 mesures.

M.Roger Pol-Droit. Dans votre dernier livre vous vous amusez à confronter Platon à quelques personnages ou faits marquants de notre société. Vous imaginez ce qu’il aurait pu en dire. Et à propos du climat ce dernier dit (je cite donc Platon ☺) « le climat se règle, ou se dérègle, selon que nous sommes nous-mêmes, individuellement et collectivement « mesurés » ou « démesurés » méditons les sages paroles de ce platon du 21 ième siècle !

Les Parcs veulent être de ceux qui permettront à la société de retrouver cette mesure.